



Bonjour à tous,

Comme vous le savez sûrement, nous vivons une situation exceptionnelle qui nous rappelle toute la fragilité de notre santé face à un ennemi invisible. Je tiens à vous rappeler que la Ville de Beaupré est là pour vous aider à passer au travers de cette crise.

Je vous demande d'être solidaire aux demandes gouvernementales et d'éviter les déplacements non essentiels. La solution à court terme pour diminuer la propagation du virus est la distanciation sociale, donc d'éviter de se trouver à moins d'un (1) mètre d'une autre personne, telle que recommandée par le premier ministre François Legault.

Depuis le samedi 14 mars la Ville a fermé la totalité de ses lieux de loisirs et communautaires. L'accès à l'Hôtel de Ville sera fermé, **à compter du 18 mars 2020** pour les citoyens, mais nos services continueront d'être dispensés.

N'hésitez pas à vous abonner à notre infolettre, à visiter notre site Web (www.villedebeaupre.com) ou à lire le journal municipal pour être au courant des différents développements. Vous avez besoin d'information supplémentaire ou vous désirez rencontrer un membre du personnel, communiquez avec nous au 418 827-4541 ou par courriel à l'adresse suivante : christine.tremblay@villedebeaupre.com et nous ferons tout ce qui est possible pour répondre à vos questions.

Les gens de Beaupré sont collaboratifs par nature, de plus je suis certain de votre implication si le besoin se faisait sentir. Pour l'heure, respectons les consignes émises par les différents paliers gouvernementaux et restons positifs.

Merci de votre collaboration et compréhension.

Le Maire,

Pierre Renaud